



Association dans un local privé et ERP

Par Malo

Bonsoir

Nous venons d'acquérir une maison qui possède des dépendances dont une partiellement restaurée d'environ 100m².

Possédant une association dans laquelle j'organise des ateliers à caractère culturel, je souhaiterais utiliser cette dépendance comme local pour mon association.

Ce lieu est donc privé.

Notre association ne reçoit que des membres qui payent une cotisation.

A-t-on du coup le droit de recevoir nos membres dans notre local privé sans les mises aux normes ERP ?

Merci pour vos réponses car je trouve beaucoup de choses contradictoires sur internet donc je ne comprends rien !!